IMT Nuremberg Archives

H – 5100

International Court of Justice

H5100 - 0002

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL DE NUREMBERG.

AUDIENCE DU MARDI 29 JANVIER 1946.

Séance du matin.

-§-

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL DES GRANDS DE GUERRE

29-1 (MORNING SESSION)

H5100 - 0003

H-5100

FRENCH JANUARY

H5100 - 0004

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

Séance du 29 janvier 1946, ouverte à 10 heures sous la Présidence de Lord Justice LAWRENCE.

M. DUBOST.- En qualité de représentant du Ministère public français, je formerai un voeu, en priant le Tribunal de bien vouloir prêter attention à cette requête. Nos témoins, entendus hier, doivent être contre-interrogés par la défense. Les conditions dans lesquelles ils sont ici, sont assez précaires et il faut 30 heures de voyage pour rentrer à Paris. Nous voudrions savoir si vraiment la défense a l'intention de les contre-interroger et nous voudrions qu'elle le fasse le plus rapidement possible, pour nous permettre d'assurer leur retour en France.

LE PRESIDENT.- Considérant ce que vous avez dit, hier, Monsieur DUBOST, et au nom du Tribunal, je dis que le Dr BABEL doit avoir l'occasion de contre-interroger un de vos témoins, dans les deux jours qui vont suivre. Le Dr BABEL est-il prêt à interroger le témoin aujourd'hui ?

DR BABEL.- Monsieur le Président, je n'ai pas encore reçu la copie du compte-rendu de l'interrogatoire; c'est pourquoi je ne suis pas en mesure d'interroger dès maintenant. Le temps était trop court, d'hier à aujourd'hui pour le faire. Il m'est donc impossible pour l'instant d'interroger le témoin en contre-interrogatoire. Je pense que j'aurai la copie dans le courant de la journée.

LE PRESIDENT.- Ce témoin, M. DUBOST, doit rester jusqu'à après-demain, mais les autres témoins peuvent partir. Voulez-vous faire le nécessaire, M. DUBOST, pour que la copie des notes sténotypées soit fournie au Dr. BABEL, le plus tôt possible ?

M. DUBOST .- Je vais en donner l'ordre, Monsieur le Président.

Nous continuons. Le Tribunal se souvient qu'hier..../

H5100 - 0005

....

soir, nous avons projeté six photographies de Mauthausen, qui nous ont été apportées par le témoin qui est encore à la barre et qui ont été commentées par lui. Ce témoin a notamment indiqué dans quelles conditions la photographie, qui représente KALTENBRUNNER dans la carrière de Mauthausen a été prise. Nous déposons ces photographies sous le n° 332 RF, comme document français.

Permettez-moi de poser une question encore à ce témoin et j'en aurai fini avec lui, au moins quant à l'essentiel de cette déposition.

Témoin, reconnaissez-vous, parmi les accusés, quelques-uns des visiteurs du camp de Mauthausen, que vous avez vus lorsque vous y étiez interné ?

M. BOIX - SPEER.

Me. Dubost Q.- Quand l'avez-vous vu ?

MR. Baux R.- Il est venu en 1943 au camp de Gusen pour faire faire des constructions, et même à la carrière de Mauthausen. Moi-même, je ne l'ai pas vu, parce que j'étais dans le service d'identification du camp, et je ne pouvais pas sortir, mais, au cours de ces visites-là, le chef de service Paul RICKEN a pris toute une pellicule Leica que moi-même j'ai développée. Dans cette pellicule j'ai reconnu SPEER, avec d'autres chefs des SS qui étaient venus avec lui. Il était habillé en clair, en couleur claire.

MR. Dubost Q.- Sur les photos que vous avez développées ?

MR. Baux R. Sur les photos, je l'ai reconnu, et ensuite il fallait écrire le nom et la date, parce que beaucoup de SS voulaient toujours des collections de toutes les photos des visites qui étaient faites au camp. J'ai reconnu SPEER sur 36 photographies qui ont été prises par le SS Oberscharführer Paul RICKEN en 1943, pendant sa visite au camp de Gusen et à la carrière de Mauthausen. Il avait toujours l'air très satisfait sur les photos. Il y avait même des photos où il félicitait, avec une poignée de main cordiale, Franz ZIEREIS, Obersturmbannführer. A ce moment-là, c'était le chef du camp de

...

H5100 - 0006

Mauthausen.

Mr. Dubost Q.- Une dernière question. Existait-il des services d'aumôniers dans votre camp ? Comment mouraient les internés qui réclamaient les secours de leur religion ?

Mr. Boix R.- Oui, il y en avait plusieurs, d'après ce que j'ai pu remarquer, et c'est une organisation des catholiques allemands qui s'appelle "Bibelforger", mais officiellement....

Mr. Dubost Q.- Mais officiellement, l'administration du camp leur donnait-elle l'autorisation de pratiquer leur religion ?

Mr Boix R.- Non, ils ne pouvaient rien faire. C'était complètement défendu pour eux, même de vivre.

Mr. Dubost Q.- Même de vivre ?

Mr. Boix R.- Même de vivre.

Mr. Dubost Q.- Est-ce qu'il y avait des aumôniers catholiques ou des pasteurs protestants ?

Mr. Boix R.- Ces sortes de Bibelforger étaient presque tous protestants, mais je ne m'y connais pas beaucoup là-dedans.

Mr. Dubost Q.- Comment étaient traités les religieux, les prêtres, les pasteurs ?

Mr. Boix R.- Il n'y avait aucune différence avec nous. Ils mouraient de la même façon que nous. Ils étaient parfois envoyés à la chambre à gaz, parfois fusillés, parfois mis dans del'eau glacée, tous les moyens étaient bons. Les SS avaient une façon particulièrement dure d'agir avec eux, parce qu'ils savaient que ces hommes ne pouvaient pas travailler comme un travailleur normal. Ils agissaient ainsi avec tous les intellectuels de tous les pays.

Mr. Dubost Q.- On ne les a pas laissés exercer leur ministère ?

Mr. Boix R.- Pas du tout.

Mr. Dubost Q.- Les hommes qui mouraient avaient-ils un aumônier avant d'être exécutés ?

Mr. Boix R.- Pas du tout, au contraire, parfois au lieu d'être comme vous dîtes, soulagés par quelqu'un de leur religion, devant même le peloton d'exécution, ils recevaient 25 ou 75 coups avec un nerf de boeuf, donnés parfois par le SS Oberstur-

...

H5100 - 0007

...
bannführer qui le faisait personnellement. J'ai pu remarquer le cas de quelques officiers commissaires politiques, prisonniers de guerre russes.

M. DUBOST.- Je n'ai plus de question à poser au témoin.

Général RUDENKO.- Dîtes, s'il vous plaît, ce que vous savez sur l'extermination des prisonniers de guerre russes.

M. BOIX.- Il est impossible que je dise tout ce que je sais, parce que je sais tant de choses que je n'aurais pas fini dans un mois.

Gál-RUDENKO .- Je voudrais vous demander d'exposer brièvement les choses principales, ce que vous savez sur l'extermination des prisonniers russes dans le camp de Mauthausen.

Mr. Boix

R.- L'arrivée des premiers prisonniers de guerre a eu lieu en 1941. On avait annoncé l'arrivée de 2.000 prisonniers de guerre russes. Il s'agissait de prisonniers de guerre. Ils ont pris les mêmes précautions que quand les prisonniers de guerre espagnols républicains sont rentrés au camp. Ils ont placé des mitrailleuses partout autour des baraques et s'attendaient au plus mauvais. Aussitôt que les prisonniers de guerre russes sont entrés au camp, on a vu qu'ils étaient dans un très mauvais état, ils ne pouvaient même plus rien entendre. Ils étaient des loques humaines. A ce moment-là on les a placés dans des baraquements, à raison de 1600 par baraques. Il faut se rendre compte qu'il s'agissait de baraques de 7 mètres de larges sur 50 mètres de long. Ils ont été dépourvus de vêtements, du peu de vêtements qu'ils avaient avec eux. Ils ont pu garder seulement un caleçon et une chemise. Il faut remarquer que c'était au mois de novembre. A Mauthausen, il faisait plus de 10° au-dessous de zéro.

A leur arrivée, il y a eu déjà 24 morts seulement pendant la marche des 4 kilomètres qui séparent la gare du camp de Mauthausen. Au début, ils ont suivi avec eux, le même système qu'avec nous, les républicains espagnols; ils nous ont laissés d'abord sans rien faire, sans travailler.

....

H5100 – 0008

Ils les ont donc laissés tranquilles, mais presque sans rien manger. Au bout de quelques semaines, ils étaient déjà à bout de forces. C'est alors qu'on a commencé avec eux le système d'élimination. On les faisait travailler dans des conditions épouvantables, matraqués, frappés, battus, bafoués, et au bout de trois mois, sur 7.000 prisonniers de guerre russes, venus de partout, il n'en restait que 30 survivants. Ces 30 survivants ont été photographiés au service de Paul RICKEN, pour un document, et c'est moi qui ai ces photos-là, pour pouvoir les montrer, si MM. les Jurés le désirent.

Général RUDENKO.- Vous avez les photos de ces prisonnier

Mr. Boix

R.- Oui, je les ai données à ~~mon avocat~~ M. DUBOST.

General Rudenko
Mr. Boix

R.- Vous pouvez les montrer, ces photos ?

R.- C'est M. DUBOST qui les a.

Général RUDENKO .- Je vous remercie. Que savez-vous en ce qui concerne les yougoslaves et les Polonais ?

M. BOIX.- Les premiers sont rentrés au camp en 1939, au moment de la défaite de la Pologne. Ils ont reçu le même traitement que tous les autres : à ce moment-là il n'y avait que des bandits allemands, qui ont alors commencé ce travail d'extermination. Il y a des dizaines de milliers de Polonais qui sont morts dans les pires conditions. Mais ce qu'il faudrait remarquer, c'est la position des Yougoslaves. Les Yougoslaves ont commencé à arriver par des transports, habillés en civil, et ils étaient fusillés soi-disant légalement. Les SS pour cela mettaient même les casques d'aciers. Ils les fusillaient deux par deux. Le premier transport était de 165, le deuxième de 180 et après il y a eu des petits groupes : 15, 50, 60, 30 et même des femmes.

Il faut bien remarquer que parmi les quatre femmes qui ont été fusillées - et c'était l'unique cas dans les camps de déportés - certaines avant de mourir ont craché au visage de leurs assassins.

Les Yougoslaves ont souffert comme peu de gens ont souffert. Leur position ne peut être comparée qu'à la position des Russes. Ils étaient jusqu'à la fin massacrés par tous

...

H5100 - 0009

les moyens. Je voudrais bien dire encore quelque chose sur les Russes, parce qu'ils ont subi beaucoup de choses.

Général RUDENKO.- Est-ce que j'ai bien compris, d'après votre témoignage, que ce camp de concentration était un camp d'extermination ?

Mr. BOIX R.- Le camp était placé dans le dernier échelon, l'échelon 3 : c'était un camp d'où personne ne devait sortir.

Gén. RUDENKO.- Je n'ai plus de questions à vous poser.

LE PRESIDENT.- Le Ministère public désire-t-il poser des questions au témoin ?

(pas de question)

Les avocats de la défense ont-ils l'intention de contre-interroger le témoin ?

Dr. BABEL (avocat des SS et SD).- Témoin, comment étiez-vous marqué dans le camp ? Quelle était votre marque ?

M. BOIX.- Le numéro ? Quelle sorte de marque ?

Dr. BABEL Q.- Les prisonniers étaient marqués avec des étoiles rouges ou bleues, ou par d'autres choses, également à Mauthausen.

Mr. BOIX R.- Ce n'étaient pas des étoiles, c'étaient des triangles et des lettres qui indiquaient la nationalité. Les étoiles jaunes et rouges étaient pour les juifs, les étoiles à six pointes rouges et jaunes....

Dr. BABEL Q.- Mais je voudrais connaître votre marque à vous ?

Mr. BOIX R.- Un trxiangle bleu avec la lettre "S" c'est-à-dire "émigré politique espagnol".

Dr BABEL Q.- Etiez-vous "kapo" ?

Mr. BOIX R.- Non, a u début j'étais interprète.

Dr. BABEL Q.- Qu'est-ce que vous faisiez là et quel était votre travail ?

Mr. BOIX R.- Il fallait traduire en espagnol toutes les choses barbares que les Allemands voulaient dire aux prisonniers espagnols. Après, mon travail était celui d'un photographe: développer les films et les photos, que l'on faisait partout dans le camp pour suivre le "processus", l'histoire du camp.

....

H5100 - 0010

Dr BABEL.- Comment faisait-on lors des visites ? Est-ce que les visiteurs ne venaient que dans l'intérieur du camp, ou allaient-ils sur les lieux de travail ?

Mr BOIX

R.- Ils visitaient tous les camps. Il était impossible qu'ils ne sachent pas ce qui se passait dans le camp. Seulement, quand il y avait des visiteurs, des magistrats, ou des gens de ce genre, de la Pologne, de l'Autriche, de la Slovaquie et de tous ces pays, alors on leur faisait visiter seulement les meilleurs endroits. C'était Franz ZIEREIS qui disait :"Voyez". Il allait chercher les cuisiniers, les déportés bandits, criminels qui étaient gros et gras, et il les choisissait pour dire que tous les déportés étaient pareils.

Dr. BABEL

Q.- Est-ce qu'il était interdit aux prisonniers de faire des communications, soit entre eux, soit au dehors ?

Mr. BOIX

R.- C'était tellement interdit que si quelqu'un le faisait, ce n'était pas seulement pour lui la mort, mais une répression terrible pour tous ceux qui appartenaient à sa nationalité.

Dr BABEL.- Quelles observations avez-vous pu faire au sujet des "kapos" ? Comment se sont-ils comportés vis-à-vis de vos co-détenus ?

M. BOIX.- Parfois, ils étaient dignes d'être SS. Pour être kapo, il fallait être aryen, pur aryen, cela veut dire qu'ils avaient une allure martiale, et comme les SS avaient tous les droits sur nous, ils avaient le droit de nous traiter comme des bêtes. Les SS leur donnaient carte blanche pour faire tout ce qu'ils voulaient avec nous. C'est pour cela qu'à la libération, les prisonniers, les déportés, ont exécuté tous les kapos qu'ils ont trouvé.

Un peu avant la libération, les kapos ont demandé à s'engager volontairement dans les SS. Ils sont partis avec eux, parce qu'ils savaient ce qui les attendaient. Malgré cela nous les avons cherchés partout et nous les avons exécutés sur place.

...

H5100 - 0011

Dr BABEL.- Vous disiez qu'ils vous traitaient comme du bétail ? Comment savez-vous cela ?

Mr. Boix

B.- Il aurait fallu être aveugle pour ne pas voir. On pouvait voir la façon dont ils se tenaient. Il était préférable de mourir comme un homme, plutôt que de vivre comme une bête. Tandis qu'ils préfèraient vivre comme des bêtes, comme des sauvages, comme des criminels. Ils sont connus comme tels. J'ai vécu là-bas quatre ans et demi, et je sais très bien ce qu'ils faisaient. Il y avait beaucoup d'entre nous qui avaient la possibilité d'être kapos pour leur travail, parce qu'ils étaient spécialistes dans un métier quelconque, dans le camp. Mais, ils préfèraient être frappés et massacrés si c'était nécessaire, plutôt que de devenir kapo.

Dr. BABEL .- Je vous remercie.

LE PRESIDENT.- D'autres avocats de la défense veulent-ils poser des questions au témoin ? Mr DUBOST, avez-vous des questions à poser ?

M. DUBOST.- Je n'ai plus de question, Monsieur le Président.

LE PRESIDENT.- Très bien.

Général RUDENKO.- Monsieur le Président, le témoin a dit qu'il avait à sa disposition des documents photographiques des trente prisonniers de guerre soviétiques qui ont survécu sur plusieurs milliers de détenus dans ce camp. Je vous demanderai, M. Le Président, de présenter ce document photographique au témoin, pour qu'il puisse dire devant le Tribunal que c'est bien ce groupe de prisonniers de gurrre soviétiques.

LE PRESIDENT.- Certainement, vous pouvez montrer les photographies au témoin, si elles sont disponibles.

Général RUDENKO.- Témoin, pouvez-vous montrer cette photo ?

- Le témoin présente la photo aux membres du Tribunal.

Général RUDENKO.- Est-ce que c'est la photo ?

M. BOIX.- Je peux assurer que ces trente survivants

...

H5100 - 0012

vivaient encore en 1942, mais étant donnés les conditions de vie du camp, c'est très difficile de savoir si maintenant il y en a encore quelques-uns qui vivent.

LE PRESIDENT.- Voulez-vous donner la date à laquelle ces photos ont été prises ?

M. BOIX .- C'était à la fin de l'hiver 1941/42. A ce moment-là, il y avait encore 10° au-dessous de zéro. On peut voir sur les photos la mine qu'ils ont, en raison du froid.

LE PRESIDENT.- Ce livre a-t-il étéprésenté comme preuve ?

M. DUBOST.- Ce livre est présenté comme preuve, Monsieur le Président, comme preuve officielle.

LE PRESIDENT.- Les avocats de la défense trouveront ces photographies ?

M. DUBOST.- Le livre a été déposé sous le n° 331. Les avocats ont aussi un exemplaire de ce livre en allemand. Les photographies n'y sont pas, Mr le Président.

LE PRESIDENT.- Il faudrait marquer ces photographies M. DUBOST. Il faudrait les marquer avec le numéro de déposition français.

M. DUBOST.- Nous donnerons le n° 333 RR 333.

LE PRESIDENT.- On va les numéroter ainsi. Veuillez les faire parvenir au Dr. BABEL.

Général RUDENKO.-Je vous remercie. Je n'ai plus de questions à poser.

LE PRESIDENT .- Voulez-vous remettre la photo au Dr. BABEL.

(La photo est présentée au Dr. BABEL)

Remettez là également aux autres avocats de la défense, au cas où ils auraient des questions à poser concernant cette photographie.

M. DUBOST, je suppose qu'une copie entière de ce livre, y compris les photographies, a été déposé au centre de renseignements des accusés ?

M. DUBOST.- Le livre entier, sauf les photographies.

LE PRESIDENT.-Pourquoi sans les photographies ?

M. DUBOST.- Parce que nous ne les avions pas à ce moment là, pour pouvoir les déposer. Nous n'avons pas fait état des photographies dans notre exposé.

LE PRESIDENT.- Les avocats allemands devraient avoir les mêmes documents que ceux qui sont déposés au Tribunal. les photographies avaient été déposées au Tribunal, donc elles auraient dû être déposées au Centre de Renseignements.

M. DUBOST.- Monsieur le Président, nous avons déposé le livre en français, avec les photographies, au Centre d'information de la défense, et en outre, un certain nombre de textes en allemand auxquels n'étaient pas jointes les photographies parce que nous avons fait faire cette traduction à l'usage des défenseurs. Mais ils ont les textes français, auxquels les photographies, que vous avez sous les yeux, sont jointes.

LE PRESIDENT.-Très bien.

M.DUBOST.- Nous avons ici quatre exemplaires que nous allons vous remettre, de la photographie qui a été projetée hier soir, et qui présente KALTENBRUNNER et HIMMLER dans la carrière de Mauthausen, suivant le témoignage de BOIX. Une de ces photographies sera remise aussi à la défense, à l'avocat de KALTENBRUNNER.

LE PRESIDENT.-Maintenant, la photographie a été vue par les avocats de la défense. Y-a-t-il parmi les avocats de la défense, des défenseurs qui voudraient poser au témoin, des questions concernant cette photographie ?

- Pas de question ?.....

Le témoin peut se retirer.

M.BOIX.-Je voudrais bien dire quelque chose. Je voudrais faire remarquer qu'il y a des cas où des officiers soviétiques ont été massacrés. Il faudrait le remarquer, surtout parce qu'il s'agit de prisonniers de guerre, et je voudrais bien que M.M. les Jurés m'écoutent bien.

...../..

H5100 - 0013

H5100 - 0014

M. LE PRESIDENT.- Que désirez-vous dire concernant les prisonniers de guerre Russes massacrés ?

M. BOIX.-Il y a eu en 1943 un transport d'officiers. Le jour même où ils sont arrivés, ils ont commencé à être massacrés par tous les moyens. Mais il paraît que, des sphères supérieures, des ordres sont arrivés concernant ces officiers, disant qu'il fallait faire quelque chose d'extraordinaire.

Alors, on les a mis dans le meilleur block du camp, dans le block le mieux placé, on leur a mis des vêtements tout neufs de prisonniers de guerre. On leur a même donné une cigarette,.....

...../...

(suite p. 11)

H5100 - 0015

on les a fait coucher dans des ~~lx~~ lits avec des draps, ils ont mangé tout ce qu'ils ont voulu. Ils ont été auscultés par un commandant médecin, Sturmbanführer, Dr. BREBSBACH.

Ils sont descendus à la carrière, mais ils ont porté des petites pièrres à quatre, et pendant ce temps là, il y avait le chef du service, Oberscharführer Paul RICKEN, qui photographiait avec son Leica sans arrêt. Il a fait environ 48 photographies. Ces photographies ont été développées par moi, et cinq épreuves de chacune, en 13 X 18, ont été envoyées, avec les négatifs - c'est dommage que je n'aie pas volé ces négatifs comme les autres - à Berlin, pour ces questions.

Lorsque cela a été fini, les Russes ont été dépouillés des vêtements propres et de tout, et ils ont passé à la chambre à gaz. La comédie était déjà finie. Tout le monde pouvait voir sur les photos que les prisonniers russes, les officiers les commissaires politiques surtout, étaient bien traités, bien soignés, ne travaillaient presque pas, étaient bien. Cela, c'est une chose qu'il faudrait remarquer parce que je crois que c'est nécessaire.

Il y a encore une question : il y a une baraque qui s'appelait la baraque n° 20. Cette baraque là était à l'intérieur du camp, et malgré les barbelés électrifiés qui étaient tout autour du camp, il y avait encore un mur avec des fils électrifiés.

Dans ces baraques-là, il y avait des prisonniers de guerre officiers et commissaires russes, quelques Slaves, quelques Français et on disait même quelques Anglais. Dans ces baraques-là personne ne pouvait entrer hors les deux führer qui étaient dans la prison du camp, le commandant du camp intérieur et extérieur. Ces déportés étaient habillés comme nous en bagnards, mais sans numéros et sans indication de nationalité : on ne pouvait pas voir à quelle nationalité ils appartenaient.

Le service "Erkennungsdienst" a dû les photographier.

...

H5100 - 0016

On plaçait une plaque sur la poitrine avec un numéro, et ce numéro commençait à trois mille et quelques. Il y avait un numéro qui ressemblait à un n° 11 (deux traits bleus) et les numéros commençaient à 3.000 et ont fini environ à 7.000. Le photographe à ce moment-là était le SS Unterscharführer Hermann SCHINLAUER. C'était un originaire de la région de Berlin, d'un pays au-dessus de Berlin, je ne me souviens pas du nom. Celui-là avait l'ordre de développer lui-même et de faire tout lui-même. Mais comme tous les SS des services intérieurs du camp, c'étaient des hommes qui ne savaient rien faire. Ils avaient toujours besoin de prisonniers pour faire leur travail. C'est pour cela qu'il avait besoin de moi pour développer les films. C'était moi qui faisait les agrandissements en format 5 X 7. Ils étaient remis à l'Obersturmführer Karl SCHULZ de Cologne. C'était le Chef des Politizerabteilung. Il m'a recommandé de ne rien dire à personne, du fait que nous développions cela nous-mêmes, autrement nous serions liquidés tout de suite. Sans souci des conséquences, je le disais à tous mes camarades, pour que si l'un de nous réussissait à sortir, il le dise au monde.

LE PRESIDENT.- Je crois que nous avons entendu suffisamment de détails, sur ce que vous nous dîtes maintenant. Revenons au cas duquel vous parliez. Je voudrais que vous reparliez du cas concernant les prisonniers de guerre russes, en 1943. Les officiers étaient envoyés à la carrière pour porter de très lourdes pierres ?

Mr. Roser R.- Non, pas du tout, de toutes petites pierres, qui ne faisaient même pas 20 kgs et à quatre, pour pouvoir montrer sur les photographies que les officiers russes n'avaient pas un travail dur, mais un travail facile. C'était seulement pour les photographier, tandis qu'en réalité, c'était tout à fait différent.

LE PRESIDENT.- Je croyais que vous aviez dit qu'ils portaient des pierres très lourdes ?

M. BOIX.- Non.

LE PRESIDENT.- Etaient-ils en uniformes sur la photo -

H5100 - 0017

graphie, lorsqu'ils portaient ces pierres légères ?

M. BOIX.- Ils avaient des uniformes propres et bien arrangés, pour pouvoir montrer que les prisonniers russes étaient très bien traités comme il fallait.

LE PRESIDENT.- Très bien. Y-a-t-il d'autres incidents, desquels vous voulez parler ?

M. BOIX.- Oui, c'est du bloc 20. J'ai pu réussir à le voir, grâce aux connaissances que j'avais dans la photographie : j'avais été aider mon chef pour maintenir la lumière quand il photographiait. C'est comme cela que j'ai suivi, détail après détail, tout ce qui se passait dans cette baraque là. C'était un camp intérieur. Cette baraque, comme toutes les autres, avait 7 mètres de large sur 50 mètres de long. Les détenus étaient 1800 et ne touchaient même pas un quart de ce que nous touchions pour la nourriture. Ils n'avaient pas de cuillères, pas d'assiettes; on vidait des chaudières de nourriture pourrie sur la neige, on attendait qu'elle commence à geler et on donnait l'ordre aux Russes de se jeter là-dessus. Les Russes avaient tellement faim qu'ils se battaient pour pouvoir manger cela. Les SS profitaient de la bagarre pour en frapper quelques-uns à coups de matraque.

LE PRESIDENT.- Voulez-vous dire que les Russes étaient mis directement dans la baraque 20 ?

M. BOIX.- Les Russes n'entraient pas directement au camp. Ceux qui n'étaient pas gazés tout de suite passaient directement à la baraque 20. Même le Blocsführer intérieur du camp ne pouvait pas y entrer. Il en venait des petits transports de 50, 60, plusieurs fois par semaine, et on entendait toujours la bagarre intérieure.

En janvier 1945, quand les Russes ont su que les armées soviétiques s'approchaient de la Yougoslavie, ils ont tenté une dernière chance; ils ont pris les extincteurs d'incendie, en ensuite ont tué les soldats d'un poste qu'il y avait sous le mirador. Ils ont pris les mitraillettes et tout ce qui pouvait leur servir d'armes. Ils

H5100 - 0018

ont pris des couvertures et tout ce qu'ils ont pu. Ils étaient 700, sur lesquels seulement 62 réussirent à passer en Yougoslavie avec les partisans.

Ce jour-là, Franz ZIEREIS, chef du camp, a donné l'ordre par radio à tous les civils de collaborer à "liquider" les criminels russes qui s'étaient évadés du camp de concentration. Il a déclaré que celui, qui donnerait d'avoir assassiné l'un de ces hommes, toucherait une quantité extraordinaire de marken. C'est pour cela que tous les partisans des Nazis à Mauthausen, se sont mis à cette tâche et son parvenus à abattre plus de 600 évadés, parce que, d'ailleurs certains des Russes ne pouvaient pas se traîner plus de dix mètres.

Après la libération, un Russe de ces survivants est venu à Mauthausen voir comment tout cela était resté. C'est lui qui nous a raconté tous les détails de sa marche pénible.

LE PRESIDENT.- Je ne crois pas que le Tribunal veut entendre d'autres détails.

Les avocats de la défense désirent-ils poser des questions au témoin, concernant ce qu'il vient de dire ?

Dr BABEL.- Je n'ai qu'une question. Au cours de vos déclarations, vous avez donné des chiffres : une fois 150, une fois 180, maintenant vous parlez de 700. Vous était-il donc possible de compter vous-même ?

M. BOIX .- Presque toujours, ces transports entraient au camp en colonne de cinq. C'est très facile à compter. Ces transports étaient toujours envoyés de la Wehrmacht, des prisons de la Wehrmacht, quelque part en Allemagne. Ils étaient envoyés de toutes les prisons d'Allemagne et cela venait bien de la Wehrmacht, de la Luftwaffe, des SD ou des SS.

LE PRESIDENT.- Répondez simplement à la question, sans faire de discours. Vous avez dit qu'ils venaient eh colonnes par cinq, et qu'il était facile de les compter

M. BOIX .- Très facile de les compter, surtout pour

H5100 - 0019

ceux qui voulaient pouvoir le raconter un jour.

Dr. BABEL.- Vous aviez donc tant de temps pour pouvoir observer ces choses-là ?

M. BOIX.- Les transports venaient toujours au soir, après l'entrée des déportés au camp. A ce moment-là on avait toujours deux à trois heures à rester dans le camp, en attendant que la cloche nous oblige à aller nous coucher.

LE PRESIDENT.- Le témoin peut se retirer.

x=x=x=x

H5100 - 0020

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

Audience du 29 janvier 1946 -

Témoignage de M. Hans CAPPELEN

M. DUBOST.- Si le Tribunal le permet, nous entendrons maintenant M. CAPPELEN, témoin norvégien. Le témoignage de M. CAPPELEN sera limité aux conditions faites aux internés norvégiens dans les camps et dans les prisons norvégiennes.

LE PRESIDENT.- Très bien. (à M. CAPPELEN) Je comprends que vous parlez anglais.

Mr Cappelen R.- Oui.

LE PRESIDENT.- Voulez-vous prendre le serment en anglais? Comment vous appelez-vous ?

Mr Cappelen R.- Je m'appelle Hans CAPPELEN.

LE PRESIDENT.- Répétez le serment après moi.

Mr Cappelen R.- Je jure de parler sans haine et sans crainte et de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, avec l'aide de Dieu.

LE PRESIDENT.- Vous pouvez vous asseoir.

M. DUBOST, voulez-vous lui faire épeler son nom.

M. DUBOST.- C-A-P-P-E-L-E-N

LE PRESIDENT.- Il serait plus commode pour le Tribunal si on pouvait lui donner le nom des témoins avant l'audience.

M. DUBOST.- Hier soir, j'ai fait porter au Tribunal une lettre destinée à Mr le Président du Tribunal.

LE PRESIDENT.- Je ne l'ai pas encore reçue.

M. DUBOST.- CAPPELEN, vous êtes né le 18 décembre 1903.

Mr Cappelen R.- Oui.

Mr Dubost Q.- Dans quelle ville ?

Mr Cappelen R.- Je suis né en Télémark, province de Norvège.

Mr Dubost Q.- Quelle est votre profession ?

Mr Cappelen R.- J'étais avoué, mais maintenant je suis homme d'affaires.

Mr Dubost Q.- Voulez-vous dire ce que vous savez des atrocités de la Gestapo en Norvège ?

Mr. Cappelan R.- Oui, j'ai été arrêté le 29 novembre 1941; on m'emmena à la prison de la Gestapo à Oslo; dix jours après je fus interrogé par deux agents de police nazis norvégiens. Presqu'immédiatment, ils ont commencé à me battre avec des matraques; combien de temps cet interrogatoire a-t-il duré ? Je ne peux m'en souvenir, mais cela ne les mena à rien. Après quelques jours, je fus amené à l'Etat-Major de la Gestapo en Norvège, au Palais Victoria : il était environ 8 h. du soir; on me mena dans une grande pièce et on me dit de me déshabiller; je dus me déshabiller jusqu'à ce que je sois complètement nu; j'avais déjà les marques du traitement qui m'avait été infligé par les agents de police norvégiens, mais je n'étais pas complètement mal en point.

Dans cette pièce, il y avait six ou huit agents de la Gestapo et leur chef était le Kriminalrat FEHMER, c'était son titre; il était furieux et ils ont commencé à me bombarder de questions, auxquelles je ne pouvais répondre; alors le FEHMER est venu vers moi et a commencé à m'arracher les cheveux et du sang tombait sur le sol. Tout-à-coup, ils se sont tous précipités sur moi et m'ont battu avec des matraques en caoutchouc et des bouts de câble en fer; cela m'a fait si mal que j'ai perdu connaissance. Mais ils m'ont ramené à la vie en jetant de l'eau glacée sur moi. J'ai eu des vomissements et je me sentais très malade. Cela les a mis colère, et ils m'ont crié :"Nettoie-ça, cochon !". Et j'ai dû essayer de nettoyer avec mes mains tout ce que j'avais sali. Ils ont continué de la même façon pendant longtemps, mais l'interrogatoire n'a donné aucun résultat, car ils me posaient des questions très rapidement et ils me parlaient de gens que je ne connaissais pas ou que je connaissais à peine.

Je crois que c'est au matin que je fus ramené à la prison : je fus remis en cellule, je me sentais très malade et, au jour, j'ai demandé au gardien d'avoir le secours d'un docteur. On me le refusa.

Après quelques jours - je pense que c'était deux jours

.....

H5100 - 0021

H5100-0022

...

avant Noël, en 1941 - au cours de la nuit, on m'amena une fois déplus au Palais Victoria : ils agirent de la même façon avec moi que la fois précédente, mais pour moi, il était plus facile de me déshabiller car je n'avais sur moi qu'un manteau; comme la dernière fois, il y avait six, sept ou huit agents de la Gestapo.

LE PRESIDENT.- Vous voulez dire de la Gestapo allemande ?

CAPPELEN.- Oui, de la Gestapo allemande; il y avait FEHMER; il y avait aussi un homme présent : il était habillé en SS; il était Kriminalkommissar. Ils commencèrent à me frapper, mais ils perdaient leur temps à battre un homme dans l'état où j'étais. Puis, ils commencèrent à me briser les membres à l'aide de vis. Mon bras droit à été disloqué; j'ai ressenti une si violente douleur que je me suis évanoui; comme l'autre fois, ils m'ont versé de l'eau glacée sur le corps et j'ai repris connaissance.

Tous les Allemands qui étaient présents étaient comme fous, ils criaient comme des animaux, ils me posaient des questions très rapidement, mais j'étais tellement anéanti que je ne pouvais répondre; puis, ils mirent une planche en bois, munie de vis, contre la jambe gauche et ils commencèrent à tourner la vis, si bien que tous les muscles s'arrachaient et se détachaient des os. J'éprouvais une si terrible douleur que je m'évanouis à nouveau; j'ai les cicatrices qui resteront à ma jambe gauche et cela fait pourtant quatre ans.

Ceci ne donna aucun résultat; ils me posèrent quelque chose sur le cou et les chairs furent déchirées à cet endroit; je perdis connaissance. Tout d'un coup j'ai senti que mon côté droit était paralysé et il a été prouvé après que j'avais eu une hémorragie cérébrale. Je voyais les choses comme en double; je voyais deux agents de la Gestapo qui tournaient sans arrêt autour de moi, et j'ai gardé cette double vue ~~pendant~~ des objets pendant des années, et lorsque je suis fatigué, j'éprouve encore des phénomènes

H5100 - 0023

je puis bouger un peu le bras droit, mais tout le côté droit est handicapé.

Je peux me rappeler bien des choses de cette nuit; les autres prisonniers, qui nettoyaient les couloirs de la prison, me ramenèrent le matin; il devrait être environ 6 heures; ils pensaient que j'étais mort car je n'avais plus de menottes. Pendant un jour ou deux, je ne puis préciser, je suis resté sans connaissance, mais un jour, je pus bouger et le gardien entra dans ma cellule où j'étais couché dans le sang et les déjections; alors il alla chercher un médecin. Je crois que ce médecin était d'un rang élevé, mais je ne puis dire au juste quel grade il avait. Il me dit que très probablement j'allais mourir. Je lui ai demandé si on pourrait m'envoyer à l'hôpital, il m'a répondu non. On n'a pas à emmener à l'hôpital des imbéciles, et j'étais un imbécile. Ils m'ont remis le bras en place pendant que deux soldats me tenaient. J'ai de nouveau perdu connaissance.

Le temps a passé, j'ai repris un peu de forces. Je ne pouvais marcher et je restais couché. Un jour - cela devait être vers la fin février, peut-être au milieu de février 1942 - ils sont revenus une nuit : il devait être environ 10 h. du soir, car la lumière des cellules avait été éteinte depuis quelque temps; ils m'ont dit de me mettre debout, j'ai essayé et je suis tombé; alors ils m'ont donné des coups de pied et je leur ai dit : il vaut mieux me donner des coups de pied jusqu'à ce que j'en meure, mais je ne peux pas bouger.

Ils m'ont fait sortir de la cellule et ils m'ont mené une fois de plus au Palais Victoria, et ils m'ont interrogé à l'Etat-Major. Cette fois, l'interrogatoire était conduit par un SS du nom de STEHR. Je ne pouvais me tenir debout, je suis resté couché par terre sur le sol; il y avait des aides, quatre ou cinq membres de la Gestapo, et ils ont commencé à me tordre les pieds, à me donner des coups de pied.

Tout d'un coup, ils m'ont remis debout et ils m'ont

H5100 - 0024

mené à la table où STEHR était assis; ils m'ont pris la main gauche de cette façon (M. CAPPELEN fait un geste), et ils m'ont mis des aiguilles sous les ongles. Je souffrais tellement que tout tournait autour de moi : la douleur était si forte que j'ai retiré la main, je n'aurais pas dû le faire car mon geste les a rendus furieux. J'ai perdu connaissance et je ne sais combien de temps je suis resté évanoui.

J'ai repris connaissance en sentant une odeur de viande grillée; un des agents de la Gestapo tenait une espèce de lampe et me brûlait la plante des pieds; cela ne me fit pas très mal, car j'étais tellement affaibli, paralysé, que ma langue ne pouvait remuer et je ne pouvais parler; je grognais un peu et pleurais évidemment. Je ne me rappelle pas beaucoup d'autres choses cette nuit-là. Mais c'est une des pires choses que je connaisse des interrogatoires.

On me ramena à la prison; j'ai essayé de manger un peu mais j'ai vomi tout ce que j'ai pris; je ne pouvais me tenir debout, j'étais paralysé d'un côté. Je fus encore interrogé et ensuite confronté avec d'autres Norvégiens, avec des personnes que je connaissais et d'autres que je ne connaissais pas. La plupart étaient maltraités; tous avaient des ecchymoses; je me souviens surtout de deux de mes amis, des gens très bien, avec qui on me confronta; ils portaient des traces de torture et lorsque je suis revenu plus tard, j'ai appris qu'ils avaient tous deux été mis à mort.

Je veux parler d'un autre cas, si vous le permettez, d'une personne qui s'appelle Sverre Emil HALVORSEN. Un jour, vers l'automne de 1943, je le vis très malheureux et il me dit qu'il avait reçu de mauvais coups et que, là où il se trouvait avec certains de ses amis, une sorte de Tribunal leur avait dit qu'ils devaient être fusillés le lendemain leur condamnation n'avait pas d'autre prétexte que de faire un exemple. Il se sentait très malade et avait de grandes douleurs de tête. J'ai donc demandé au gardien-chef de venir, il s'appelait GOETZ. Il est venu me demander ce que je voulais : je lui répondis : "Mon camarade est très malade

H5100 - 0025

ne pourrait-il avoir de l'aspirine ? - Oh non! dit-il c'est du gaspillage, puisqu'il doit être fusillé demain matin".

Le lendemain, mon camarade fut emmené de sa cellule et, après la guerre, on a trouvé à Trondhjem, dans une fosse commune, son corps ainsi que celui d'autres Norvégiens : il avait reçu une balle dans la nuque.

La prison d'Oslo, où je suis resté 25 mois, était une prison de terreur; presque chaque nuit, j'entendais des gens crier et gémir. Un jour - c'était en décembre 1943, aux environs du 8 décembre - ils vinrent dans ma cellule et me dirent de m'habiller; c'était pendant la nuit. Je mis mes habits ou plutôt mes guenilles; évidemment, je boîtais, je marchais très mal, je pouvais marcher un peu. Je suis parti dans le couloir; ils m'appuyèrent contre le mur; j'attendais, croyant qu'ils allaient revenir me chercher pour me fusiller, mais non, ils m'emmenèrent en Allemagne avec beaucoup d'autres Norvégiens.

Je sus plus tard que quelques-uns de mes amis norvégiens ainsi que moi-même, faisions partie des internés qu'on appelait "Nacht und Nebel" (Nuit et Brouillard). Ils me menèrent au camp de Natzweiler en Alsace. C'était un camp très dur; je travaillais à l'extraction de la pierre dans la montagne. Je ne vous donnerai pas beaucoup de détails sur ce camp : j'étais avec des Russes, des Hollandais, des Belges et des Français; il y avait environ 500 Norvégiens dans ce camp; 60à 70 sont morts; ils sont morts là et dans d'autres camps où on les avait évacués. Il y avait aussi des Danois.

Nous avons vu des choses cruelles et terribles dans ce camp. Le camp dut être évacué en septembre 1944, et on partit alors pour Dachau en passant par Munich, mais je ne suis pas resté longtemps à cet endroit; je fus envoyé dans un kommando appelé Aurich en Prusse orientale; il dépendait du district de Hambourg; Nous étions là-bas, environ 1500 prisonniers; chaque jour, il fallait marcher trois xxxxx

H5100 - 0026

ou quatre heures et prendre le train pendant une heure pour nous rendre au travail. Nous devions creuser des tranchées anti-chars. Ce travail était si dur et nous étions tellement maltraités que la plupart d'entre nous sont morts là-bas. Je pense qu'environ la moitié des prisonniers sont morts de mauvais traitements, de dysenterie au cours des six semaines que nous sommes restés là-bas. C'était trop dur, même pour les SS qui commandaient le camp et ils ont abandonné ce travail.

Je fus alors envoyé près de Hambourg, puis dans un camp appelé Gross Rosen en Silésie, aux environs de Breslau; Ce camp était très très dur aussi; nous étions environ 40 Norvégiens, et après quatre à cinq semaines il en restait environ dix.

M. DUBOST .- M. CAPPELEN, voulez-vous continuer le récit de votre passage dans les camps et nous parler notamment de ce que vous savez du camp de Natzweiler et de l'activité à ce camp du Dr HIRT, HIRCH ou HIRTZ de la Faculté de médecine allemande de Strasbourg.

M. CAPPELEN.- A ce camp de Natzweiler, il y avait aussi des expériences : juste à côté du camp se trouvait une ferme appelée Struthof. Elle faisait presque partie du camp et des prisonniers y travaillaient pour nettoyer les pièces; quelquefois, pas très souvent, à l'appel on en prenait. Un jour, je m'en souviens très nettement, tous les gens de race bohémienne furent pris et menés à Struthof. Tous avaient peur d'aller là-bas : un de mes amis, un Norvégien, du nom de Hvidding qui travaillait à l'hôpital du camp ou à ce qui servait d'hôpital, me dit le jour suivant : "Je vais vous dire quelque chose, ils ont été traités, autant que je sache par un genre de gaz" . -"Comment savez-vous cela?" lui demandai-je ? - Il me répondit :"Venez avec moi"; et par les fenêtres de l'hôpital, j'ai pu voir quatre de ces gitans; ils semblaient malades; ils avaient comme une auréole verte autour de la bouche.

H5100 - 0027

Mon ami me dit que les gitans ne pouvaient dire grand' chose tant ils étaient malades, mais, autant que mon ami pouvait le savoir, avec ce gaz utilisé, sur 12 gitans qui avaient été traités, 8 étaient morts à Struthof et les quatre autres étaient à l'hôpital; puis, il me dit :"Vous voyez cet homme ? Quelquefois, il traverse le camp avec d'autres". "Oui, je l'ai vu, répondis-je. - "C'est le professeur HIRCH de l'Université allemande de Strasbourg, me répondit-il. Je suis tout à fait sûr que son nom est HIRT HIRTZ ou HIRCH. Il vient presque tous les jours avec une soi-disant commission pour examiner ceux qui reviennent de Struthof, ils étudient les résultats".- C'est tout ce que je sais concernant cette question.

M. DUBOST.- Combien de Norvégiens sont morts à Gross Rosen ?

M. CAPPELEN.- Il m'est impossible de donner un chiffre exact, mais je connais environ 40 personnes qui sont allées là-bas, et je n'en ai vu que 10 qui sont revenues : Gross Rosen était un camp terrible.

Mais le pire de tout fut l'évacuation de ce camp; je pense que ce fait a eu lieu vers le milieu de février de cette année.

LE PRESIDENT.- Vous voulez dire 1945 ?

M. CAPPELEN .- Oui, je veux dire 1945. Un jour nous fûmes rassemblés sur la place où l'on faisait l'appel : nous étions tous très affaiblis par le travail très dur, le manque de nourriture et les mauvais traitements. Nous sommes partis à pied, par détachements de 2 à 3.000; le détachement où je me trouvais avait un effectif d'environ 2.500 à 2.800 personnes. Quand ils prenaient des effectifs, ils indiquaient tant de personnes. Quand nous avons commencé à marcher, nous étions gardés par les SS, qui s'étaient placés de chaque côté. Ils semblaient tous fous, ils étaient inquiets, plusieurs étaient ivres; nous ne pouvions marcher assez vite,

H5100 - 0028

et ils ont défoncé le crâne de cinq personnes qui ne pouvaient suivre; ils ont dit en allemand :"voilà ce qu'on fait à ceux qui ne peuvent pas marcher"! Les autres auraient été traités de la même façon s'ils n'avaient pas pu suivre; nous marchions comme nous pouvions, nous essayions bien de nous entr'aider, mais nous étions tous trop affaiblis.

Après 6 à 8 heures de marche, nous sommes arrivés à une gare de chemin de fer : il faisait froid et nous n'avions que les costumes rayés de la prison, de mauvaises chaussures mais nous nous disions :"nous sommes heureux maintenant d'être arrivés à une gare de chemin de fer; il est préférable d'être dans un wagon à bestiaux plutôt que de marcher". Il faisait très froid, 10 à 12° au-dessous de zéro; mais il y avait un long train avec des wagons découverts que nous appelions wagons à soleil : on nous força à coups de pied, à monter sur ces wagons : environ 80 par wagon, sans nourriture, sans eau, pendant 5 jours, lorsque nous essayions de prendre de la neige pour nous désaltérer, nous en étions contents.

Après ce voyage, qui m'a paru durer des années, nous sommes arrivés à un endroit que plus tard j'ai appris être Dora : c'est aux environs de Buchenwald. Nous sommes arrivés là, nous sommes descendus des wagons : il y avait pas mal de morts, celui qui était à côté de moi était déjà un cadavre. J'ai pu constater ce fait moi-même naturellement; environ la moitié d'entre nous étaient morts. Il nous a été dit ensuite que dans ce train, il y avait eu 1447 morts.

De Dora, je ne me rappelle pas grand'chose, car j'étais très affaibli, quoique j'aie beaucoup de résistance, mais, à ce moment-là, j'étais à peu près complètement épuisé. Ensuite, nous avons été envoyés près de Hambourg et là, j'ai rencontré mes anciens camarades, des étudiants, qui avaient été déportés en Allemagne, d'autres qui étaient prisonniers et venaient de Saxenhausen et d'autres camps, mais très peu de Norvègiens encore en vie parmi ces prisonniers. Tous étaient dans de très mauvaises conditions physiques. Nous avons été soignés en Norvège dans les

H5100 - 0029

hôpitaux, mais beaucoup sont morts après avoir été libérés.

Voilà ce qui nous est arrivé, à moi et à mes camarades, pendant que nous étions en prison. Il m'est impossible de donner des détails sur tout ce qui a été fait, mais j'ai essayé de vous faire comprendre la façon dont les SS allemands ont traité les prisonniers norvègiens.

M. DUBOST .- Pour quelle raison aviez-vous été arrêté ?

M. CAPPELEN.- Je fus arrêté le 29 novembre 1941 à Hötsbjör; c'est un endroit tout près d'un sanatorium où l'on va faire du ski.

M. DUBOST.- Que vous reprochait-on ?

M. CAPPELEN .- Ce que j'avais fait ! Comme la plupart des Norvégiens, nous nous considérions, d'une façon comme d'une autre, comme étant en guerre avec l'Allemagne; naturellement, la plupart d'entre nous se considérait contre eux par le coeur. Aussi, je me souviens que lorsque la Gestapo me demanda :"Que pensez-vous de QUISLING ?" Je lui répondis simplement :"Je vous demande ce que vous auriez fait si un officier allemand, même un commandant, lorsque votre pays est en guerre et que votre Gouvernement a donné l'ordre de la mobilisation, si cet officier venait vous dire "l'ordre de la mobilisation est annulé". Vous pourriez respecter un homme pareil ?"

M. DUBOST.- Dans son ensemble, la population allemande a-t-elle ignoré ou bien a-t-elle connu ce qui se passait dans les camps ?

M. CAPPELEN.- Il est naturellement très difficile pour moi de répondre à cette question, mais en Norvège, même au moment où je fus arrêté, nous savions beaucoup de choses au sujet de la façon dont les Allemands traitaient les prisonniers.

Il y a une chose dont je me rappelle : à Munich, où je travaillais, (je ne travaillais pas, j'étais à Dachau pendant cette courte période), je fus une fois emmené avec d'autres à Munich, pour aller dans les ruines chercher des

H5100-0030

personnes, des imprimés et d'autres choses de ce genre. On ne nous a jamais rien dit, mais nous savions ce qui se passait. Nous étions environ 100 prisonniers. Nous ressemblions à des cadavres ambulants. Nous avons été dans la rue, les gens pouvaient nous voir, et ils pouvaient voir le travail que nous avions à faire, ce travail très dangereux, et ~~xxxx

H5100 - 0031

Témoin, lors de votre premier interrogatoire, qui a eu lieu 10 jours environ après votre arrestation, avez-vous été interrogé par des Norvégiens ou par des Allemands ?

M. CAPPELEN.- Je fus interrogé par deux Norvégiens qui appartenaient à la "Statspoliti" (ainsi était appelée la police nazie de Norvège qui travaillait avec la Gestapo). C'était en fait la même chose. Je fus interrogé par eux, et si - je l'ai su plus tard - ils ont agi de cette façon, c'est que c'était plus facile de le faire en norvégien; la plupart des Allemands ne pouvaient pas parler norvègien. Je crois que c'est à cause de cela que des agents de la gestapo norvègienn nous interrogeaient.

Dr BOEHM .- A la "Victoria Terhace", je crois vous avoir bien compris en disant que c'était là qu'était la Gestapo à Oslo, et qu'on l'appelait ainsi - l'interrogatoire a-t-il été fait par des Norvégiens ou par des Allemands ?

Mr. CAPPELEN R.- Pour moi, il est possible qu'il y ait eu un Norvégien à ce moment; je parle allemand, ainsi je pouvais répondre. S'il y avait un Norvégien ou deux appartenant à la police, je ne sais pas. A l'Etat-Major de la Gestapo, ils avaient des nazis norvégiens pour les aider et la plupart étaient allemands.

Dr BOEHM Q.- Est-ce que les employés qui vous ont interrogé étaient en uniforme ou non ?

Mr. CAPPELEN R.- Au cours de mon interrogatoire, quelquefois, je les ai vus en uniforme, mais lorsqu'ils me torturèrent, la plupart étaient habillés en civil; autant que je m'en souvienne, il n'y avait qu'une seule personne en uniforme - une des fois où ils m'ont torturé.

Dr. BOEHM .- Vous dîtes que vous avez été traité par un médecin; est-ce que ce médecin est venu volontairement ou lui avez-vous demandé de venir vous rendre visite ?

M. CAPPELEN.- La première fois, j'ai demandé qu'un docteur vienne, mais personne n'est venu. La fois où j'étais supposé mort, et que j'ai repris connaissance tout seul, le gar-

H5100-0032

dien m'avait peut-être surveillé, il est parti et il est revenu ensuite avec un médecin.

Dr. BOEHM Q.- Saviez-vous que dans les camps allemands, vous étiez tenu à une silence absolu sur les conditions du camp, aussi bien entre vous qu'au dehors du camp vis-à-vis des tiers ? Saviez-vous aussi que des punitions terribles étaient infligées au cas où l'on manquait à ce silence ?

Me. CAPPELEN R.- Dans les camps, naturellement, nous comprenions plus ou moins qu'il était interdit de parler des tortures que l'on avait subies. Mais naturellement dans les camps "Nacht und Nebel" particulièrement, camp dans lequel je me trouvais être, les conditions étaient tellement mauvaises que même la torture, parfois aurait été préférable à cette mort lente. Donc les seules choses dont nous parlions étaient la fin de la guerre, d'essayer de tenir jusqu'au bout, et comment obtenir de la nourriture.

Dr. ~~DUBOST~~ BOEHM.- Je vous remercie.

LE PRESIDENT.- Est-ce qu'il y a d'autres avocats qui désirent poser des questions ?

Monsieur DUBOST, avez-vous quelque chose à demander ?

M. DUBOST .- Je n'ai plus rien à demander, Monsieur le Président. Je vous remercie.

LE PRESIDENT.- Le témoin peut se retirer.

TEMOIGNAGE DE M. Paul ROSER

M. DUBOST.- Si le Tribunal le veut bien, nous pourrons entendre maintenant le témoin ROSER, qui donnera quelques précisions sur les conditions, dans lesquelles étaient gardés dans des camps de représailles les prisonniers de guerre français.

(Le témoin est introduit)

LE PRESIDENT.- Quel est votre nom .

R.- ROSER Paul.

LE PRESIDENT.- Vous jurez de parler sans haine, ni crainte, de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Levez la main droite et dites "Je le jure".

H5100 – 0033

M. ROSER .- Je jure de parler sans haine et sans crainte, de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

LE PRESIDENT.- Vous pouvez vous asseoir.

M. DUBOST.- Vous vous appelez Paul ROSER ?

Mr. Roser R.- Oui

Mr. Dubost Q.- Votre nom s'écrit R-O-Z-E-R ?

Mr. ROSER R.- R-O-S-E-R.

Mr. Dubost Q.- Vous êtes né...

Mr. Roser R.- Le 8 mai 1903 à Pantin.

Mr. Dubost Q.- Vous êtes de nationalité française ?

Mr. Roser R.- Française.

Mr. Dubost Q.- Né de parents français ?

Mr. Roser R.- Né de parents français.

Mr. Dubost Q.- Vous étiez prisonnier de guerre ?

Mr. Roser R.- Oui

Mr. Dubost Q.- Vous avez été fait prisonnier au combat ?

Mr. Roser R.- Oui.

Mr. Dubost Q.- En quelle année ?

Mr. Roser R.- Le 14 juin 1940.

Mr. Dubost Q.- Vous avez tenté de vous évader ?

Mr. Roser R.- Oui, plusieurs fois.

Mr. Dubost Q.- Combien de fois ?

Mr. Roser R.- 5 fois.

Mr. Dubost Q.- 5 fois ?

Mr. Roser R.- oui, 5 fois.

Mr. Dubost Q.- Vous avez été transféré finalement dans un camp disciplinaire ?

Mr. Roser R.- Oui.

Mr. Dubost Q.- Voulez-vous indiquer quel était le régime de ce camp disciplinnaire ? Vous préciserez votre grade, et vous indiquerez quel est le traitement que l'on a fait subir aux Français de votre grade dans les camps disciplinaires, et pour quelles raisons.

Mr. Roser R.- Parfaitement.- J'étais aspirant, c'est un grade qui en France se place entre celui d'adjudant-chef et de sa

H5100 - 0034

-lieutenant. J'ai été dans plusieurs camps disciplinaires. Le premier était un petit camp, que les Allemands appelaient Strafkommando, à Linzbourg dans le Hanovre. C'était en 1941; nous étions une trentaine. Au cours de mon séjour dans ce kommando, dans l'été de 1941, nous avons tenté de nous évader ~~une nouvelle fois~~. Nous avons été repris par nos gardiens, au moment même où nous sortions. Nous étions naturellement désarmés. Les Allemands, nos gardiens, ayant repris l'un d'entre nous, ont voulu lui faire dire quels étaient ceux qui voulaient également s'évader. L'homme gardait le silence; les gardiens se jetèrent sur lui, le frappant de la crosse du revolver au visage, de coups de baïonnette, de coups de crosse de fusil; à ce moment-là, ne voulant pas laisser tuer notre camarade, plusieurs d'entre nous s'avancèrent et se dénoncèrent : je reçus alors une volée de coups de baïonnette appliqués sur la tête et je tombais évanoui. Lorsque je revins à moi, un des Allemands était agenouillé sur ma jambe et continuait à me frapper; un autre, levant son fusil, cherchait à atteindre ma tête. Je ne fus sauvé à cette occasion que par l'intervention de mes camarades, qui se jetèrent entre les Allemands et moi. Cette nuit-là, nous fûmes frappés pendant trois heures exactement, à coups de crosse de fusil, coups de baïonnette et coups de revolver au visage. J'ai perdu connaissance trois fois. Le lendemain on nous emmena au travail quand même. Nous creusions des fossés de drainage dans mes marécages ; c'était un travail très dur qui commençait à 6 heures 1/2 du matin pour s'achever à 6 heures le soir. Nous faisions deux poses d'une demi-heure chacune, nous n'avions rien à manger pendant la journée; la soupe, en rentrant le soir, et un morceau de pain, un petit saucisson ou 2 cm 3 de margarine, et c'était tout.

A la suite de notre tentative d'évasion, nos gardiens nous ont retenu tous les colis que nos familles nous envoyaient, pendant un mois; nous ne pouvions pas écrire ni rece-

H5100 - 0035

voir de correspondance. Au bout de 3 mois 1/2, en septembre 1941, nous avons été envoyés dans des Kommandos ordinaires; j'ai personnellement été très malade à cette époque et suis rentré au Stalag X B, à Sandbostel.

Mr. Dubost Q.- Pourquoi étiez-vous soumis à un régime spécial bien qu'aspirant ?

Mr. Roser R.- Certainement à cause de mes tentatives d'évasion.

Mr Dubost Q.- Aviez-vous accepté de travailler ?

Mr. Roser R.- Non pas, j'avais, comme tous mes camarades aspirant et comme la plupart des sous-officiers, refusé de travailler, m'appuyant sur les dispositions de la Convention de Genève, que l'Allemagne avait signée, et qui prévoit que les sous-officiers prisonniers ne peuvent être astreints à aucun travail sans leur consentement. L'armée allemande, aux mains de laquelle nous nous trouvions, n'a, pour ainsi dire, jamais respecté cet engagement pris par l'Allemagne.

Mr. Dubost Q.- Etes-vous au courant des exécutions auxquelles il aurait été procédé à l'Oflag II B ?

Mr. Roser R.- J'ai été au courant de la mort de plusieurs prisonniers français ou alliés en particulier à l'Oflag II à Grossborn, en Poméranie. Le lieutenant français ROBIN, qui avait préparé avec plusieurs camarades une évasion, et pour cela, creusé un tunnel, a été tué de la manière suivante : les Allemands ayant eu connaissance du tunnel préparé, le Hauptmann BUCHMANN, qui faisait partie du cadre du camp, a guetté la sortie des évadés avec quelques gardiens allemands. Le lieutenant ROBIN, qui sortait le premier a été tué d'un coup de feu, alors qu'évidemment il ne pouvait aucunement attaquer qui que ce soit ou se défendre.

D'autres cas dans ce genre se sont produits : un de nos amis, le lieutenant français LEDOUX, envoyé à la forteresse de Grandenz, où il a subi un régime de détention terrible a vu tuer son meilleur ami, le lieutenant britannique Anthony THOMSON, par le Hauptfeldwebel OSTREICH, d'un coup de revolver dans la nuque, dans leur cellule. Le lieutenant THOMSON venait d'essayer de s'évader

H5100 – 0036

et avait été repris sur le terrain d'aviation par les Allemands. Le lieutenant THOMSON appartenait à la R.A.F.

J'aurais aussi à dire qu'au camp de Rawa Ruska en Galicie, où j'ai fait un séjour de 5 mois, plusieurs de nos camarades....

Mr. Dubost Q.- Voulez-vous dire pourquoi vous étiez à Rawa Ruska ?

Mr Roser R.- Au cours de l'hiver 1941-42, les Allemands désirant intimider, premièrement, les sous-officiers réfractaires au travail, deuxièmement les évadés, troisièmement, les hommes qui, employés dans des kommandos, étaient surpris à saboter, nous prévinrent qu'à partir du 1er avril 1942, tous les évadés qui seraient repris seraient envoyés dans un camp spécial, un Straflager à Rawa-Ruska, en Pologne C'est à la suite d'un nouvel essai d'évasion que je fus, avec environ 2.000 Français, emmené en Pologne. Je me trouvais à Limbourg an der Lahn, Stalag 12 A, où nous avons été regroupés et mis dans des wagons. Nous avons été dépouillés de nos capotes, de nos souliers, de tous les vivres que certains d'entre nous pouvaient conserver, placés dans des wagons, où l'effectif variait de 53 à 56; le voyage a duré six jours. On ouvrait généralement les wagons quelques minutes au cours d'une halte, en pleine campagne. On nous a donné en 6 jours, deux fois de la soupe, une fois à Oppeln, une fois à Jaroslaw et cette soupe était immangeable. Nous sommes restés 36 heures sans boire au cours de ce voyage; comme nous n'avions aucun récipient avec nous, il était impossible de faire provision d'eau. Lorsque nous sommes arrivés à Rawa-Ruska le 1er juin 1942, nous avons trouvé d'autres prisonniers, Français pour la plupart, qui étaient là depuis quelques semaines, extrêmement découragés, un régime alimentaire de beaucoup inférieur à tout ce que nous avions vu jusqu'alors; et pour personne, aucun colis de la Croix-Rouge internationale ou familiale n'avait été délivré. Nous nous sommes trouvés à cette époque, environ

H5100 - 0037

12 ou 13.000 dans ce camp. Il y avait pour cette population un robinet fournissant quelques heures par jour d'eau non potable. Cet état de choses a duré jusqu'à la visite de 2 médecins suisses, qui sont venus au camp en septembre, je crois. Le logement consistait en 4 casernes où les chambrées ont contenu jusqu'à 600 hommes. Nous étions empilés sur les bas-flancs à trois étages, avec environ 35 à 40 cm. pour chacun de nous.

Durant notre séjour à Rawa-Ruska, il y a eu de nombreuses tentatives d'évasion, plus de 500 en 6 mois; plusieurs de nos camarades ont été tués, certains ont été tués au moment où une sentinelle les apercevait. Malgré la tristesse, aucun d'entre nous ne contestait le droit de nos gardiens dans de pareils cas, mais plusieurs ont été assassinés, en particulier le 12 août 1942, au Kommando de Tarnopel, le soldat LAVESQUE a été retrouvé portant plusieurs traces de coups de feu et plusieurs larges plaies, produites par des coups de baïonnette.

Le 10 août, au kommando de Vercintec, 93 Français ayant réussi à creuser un tunnel s'évadèrent. Le lendemain matin, 3 d'entre deux : CONAN, van den BOOSCH, POUTRELLE, ont été surpris par des soldats allemands, qui les recherchaient. Deux d'entre eux dormaient, le 3ème POUTRELLE ne dormait pas. Les Allemands, un caporal et deux hommes, vérifièrent l'identité des 3 Français, très calmement, sans cris. Ensuite ils leur annoncèrent :"Maintenant, nous sommes obligés de vous tuer." Les trois malheureux invoquèrent leur famille, demandèrent grâce; le caporal allemand fit cette réponse que nous avons entendue trop souvent :"Befehl ist Befehl" (" un ordre est un ordre"), et ils abattirent immédiatement deux des prisonniers français: CONAN et van den BOOSCH; POUTRELLE partit comme un fou et par chance ne fût pas rejoint. Par contre, il fut surpris quelques jours plus tard dans la région de Cracovie.

Il fut alors ramené à Rawa même, où nous l'avons vu

H5100 – 0038

dans un état proche de la folie.

Le 14 août encore, au kommando de Stryj, une corvée d'une vingtaine de prisonniers, accompagnée de plusieurs gardiens, se rendait au travail...

M. DUBOST. - Je vous demande pardon : il s'agit de prisonniers de guerre français ?

M. ROSER.- Prisonniers de guerre français dans le cas présent.

Longeant un bois, le sous-officier allemand qui, depuis quelque temps, poursuivait deux d'entre eux : PIERREL et ONDIVIELLA, les entraîna dans le bois. Quelques instants, après, les autres entendirent des coups de feu : PIERREL et ONDIVIELLA venaient d'être tués.

Le 20 septembre 1942, à Stryj encore, un kommando était au travail sous la surveillance de militaires allemands et de contre maîtres civils allemands. Un des Français réussit à s'évader. Sans attendre, le sous-officier allemand choisit deux hommes, nommés - si mes souvenirs sont exacts - SALADIN et DUBOEUF et les abattit sur place. Des faits de ce genre se sont encore produits en d'autres circonstances. La liste serait longue.

Me Dubost Q.- Pouvez-vous parler des conditions dans lesquelles ont été traités les sous-officiers réfractaires, qui étaient avec vous à Rawa Ruska , réfractaires au travail ?

Me. Roser R.- Les sous-officiers, qui refusaient de travailler ont été groupés dans une partie du camp, dans deux des immenses écuries qui servaient de logements; ils ont été soumis à un régime de pression sévère, rassemblements fréquents, appels, exercices "couchez-vous, debout". C'est un exercice qui, lorsqu'il est poursuivi quelque temps, est épuisant. Un jour, le sergent CORBIHAN ayant refusé au capitaine FOURNIER - nom français d'un capitaine allemand - de prendre un outil pour le travail, le capitaine allemand fit un geste et un des soldats allemands qui était avec lui tra-

H5100 – 0039

versa de sa baïonnette CORBIHAN. Ce dernier échappa à la mort par miracle.

Mr. Dubost **Q.**- Combien y eut-il de disparus ?

Mr. Rosen **R.**- A Rawa Ruska, dans les 5 mois que j'y ai passés, nous avons vu l'enterrement d'une soixantaine de camarades, morts de maladie ou tués au cours d'évasion. Jusqu'à présent une centaine de ceux, qui étaient avec nous et qui ont essayé de s'évader là-bas, n'ont pu être retrouvés.

Mr. Dubost **Q.**- Est-ce tout ce dont vous avez été témoin ?

Mr Rosen. **R.**- Non.

Je dois dire que le séjour au Straflager de Rawa Ruska comportait une chose plus terrible que ce que nous prisonniers avons vu et souffert. Nous étions obsédés par ce que nous savions de tout ce qui se passait autour de nous. Les Allemands avaient transformé la région de Limberg-Rawa Ruska en une espéce d'énorme ghetto. On avait amené dans cette région, où les Israëlites étaient déjà nombreux, des juifs de tous les pays d'Europe. Tous les jours, pendant 5 mois, sauf une interruption de 6 semaines, environ, en août et septembre 1942, nous avons vu passer, à 150 mètres de notre camp, un, deux, quelquefois trois ~~composés~~ convois de wagons de marchandises, dans lesquels étaient empilés hommes, femmes et enfants. Un jour, une voix venue de ces wagons, nous cria :"Je suis de Paris, nous allons à la boucherie." Très souvent des camarades qui sortaient du camp, pour aller travailler, trouvaient des cadavres le long de la voie ferrée. Nous savions vaguement à l'époque, que ces trains s'arrêtaient à Belzec, lieu situé à 17 kilomètres environ de notre camp, et que là on procédait à l'exécution de ces malheureux par des moyens que j'ignore.

Une nuit, en juillet 1942, nous avons entendu des rafales de mitraillette toute la nuit, des hurlements de femmes, d'enfants. Le lendemain matin, des bandes de soldats allemands parcouraient les seigles, au bord de notre camp, la baïonnette basse, et cherchant des gens

H5100 - 0040

cachés. Ceux de nos camarades qui sont sortis ce jour-là pour le travail nous ont rapporté avoir vu des morts partout en ville, dans les ruisseaux, dans les granges, dans les maisons. Par la suite, certains de nos gardiens, qui avaient participé à l'opération, nous ont complaisamment expliqué que 2.000 juifs avaient exécutés, avaient été tués, cette nuit-là, sous le prétexte que deux SS avaient été assassinés dans la région.

Plus tard, en 1943, la première semaine de Juin a vu un pogrom qui, à Lemberg, a valu la mort de 30.000 juifs. Je n'étais pas personnellement à Lemberg, mais plusieurs médecins militaires français, le médecin commandant GUIGUET, le médecin lieutenant LEVIN, m'ont raconté cette scène.

. . . . . .